

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA, Mme Vanessa CHABOURINE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
16	26	19

Absents ayant donné un pouvoir : Bruno GUYARD à Mme BOUQUIER, Mme Christelle TESSIER à Mme Aurore YANG, Mme Mariline BOUCLET à Mme BLANLUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme MERIAU Aline, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY, M. Pierre HABERT.

Date de la convocation

10 octobre 2024

Date d'affichage

10 octobre 2024

Objet de la délibération

2- Urbanisme

2.2.7 Autre actes non soumis à taxe

2024-075 – Nom d'une rue

A été nommé secrétaire : M. Loïc CROCHET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de nommer la future rue qui sera créée après les travaux de désenclavement de la place du Souvenir.

Il faut également nommer la future rue qui desservira le lotissement qui sortira sur la rue de la Bretauche.

Il propose de nommer les rues :

- « Rue du Souvenir »
- « Rue Jean BOUHIER »

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le 24/10/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de nommer la rue qui sera créée après les travaux de désenclavement de la place du Souvenir et qui ira de la rue de la Moinerie à la rue du G. de Gaulle : rue du Souvenir.
- **DECIDE** de nommer la rue qui sera créée pour desservir le futur lotissement qui sortira rue de la Bretauche : rue Jean BOUHIER.

Le secrétaire de séance
Loïc CROCHET

Pour copie conforme,
Le Maire
Frédéric MURA

